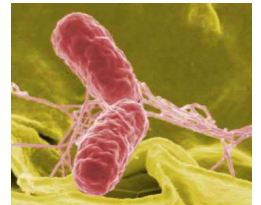


La salmonellose (bovins, ovins)

I – LE GERME RESPONSABLE

Ce sont des bactéries très résistantes dans le milieu extérieur, qui peuvent survivre de 50 à 100 jours dans l'eau et plusieurs mois dans les couches superficielles du sol. On compte plus de 2500 types différents de salmonelles. Presque toutes sont pathogènes pour les ruminants. Citons, parmi les plus fréquentes chez les bovins : *Salmonella* Thyphimurium, *S. Dublin*. Une variété affecte spécifiquement les ovins : *Salmonella abortus ovis* (SAO) qui est responsable de la très grande majorité des salmonelloses ovines. Les avortements dus aux autres Salmonelles sont relativement rares.



US NATIONAL INSTITUTE OF HEALTH

II – EPIDEMIOLOGIE



P. Fatet

Les animaux se contaminent par l'eau ou les aliments souillés. Les salmonelles sont portées également par les volailles et le contact ruminants – volailles représente un risque accru de salmonellose.

Le contenu utérin des avortées, les fèces, le lait sont contaminants. Une femelle avortée peut excréter des bactéries dans ses sécrétions utérines pendant un mois après l'avortement.

Les animaux peuvent rester porteurs chroniques.

L'infection provoque des avortements sporadiques ou en série (surtout chez les petits ruminants avec la SAO où 30% à 50% des brebis peuvent avorter). L'évolution peut être cyclique : tous les 4-5 ans les avortements surviennent, ce qui pourrait s'expliquer par un portage sain au niveau de l'intestin.

III – SYMPTOMES

- *Chez les bovins* : Les symptômes varient en fonction de la souche. Les avortements ont lieu en général en 2ème moitié de gestation, sans rétention de la délivrance et avec d'autres symptômes associés dans l'élevage : diarrhées (hémorragiques surtout avec *S. Thyphimurium*), fièvre, veaux mort-nés ou atteints de troubles digestifs (*S. Thyphimurium*). Il n'y a pas d'autres symptômes que les avortements avec *S. Dublin*.
- *Chez les ovins* : On assiste parfois à des avortements en série (SAO), avec des symptômes associés sur les agneaux : entérite, mortalités.



P. L. Dumas

NB : L'infection peut ne s'accompagner d'aucun signe visible (« porteurs sains »).

IV – DIAGNOSTIC

Les analyses de laboratoire recherchent le germe sur : cotylédons, organes du fœtus et écouvillon vaginal.

V – METHODES DE LUTTE

- Destruction des produits de l'avortement (après prélèvements), désinfection de la litière (cyanamide calcique) et des locaux. Isolement des avortées.
- Traitement antibiotique préventif : limite le nombre d'avortements mais n'élimine pas l'infection. Coûteux et souvent décevant. A appliquer très précocement et à associer à des mesures sanitaires.
- Recherche de la source de contamination : dans l'eau, les aliments, sur d'autres animaux (volailles) ...
- Vaccination : possible contre *S. Thyphimurium* et *S. Dublin*. Le vaccin contre la SAO n'est plus commercialisé.

VI – MALADIE TRANSMISSIBLE AUX ETRES HUMAINS



A l'exception notable de *Salmonella Abortus ovis*, presque toutes les salmonelles sont contagieuses à l'Homme. La contamination se fait par voie orale à partir des mains souillées (fœtus, enveloppes fortement contaminés lors d'avortements des ruminants, matières fécales) ou de la consommation de denrées animales contaminées d'origines très diverses (lait cru, certains fromages au lait cru, viande insuffisamment cuite ...). La symptomatologie est dominée par des signes digestifs avec une gastroentérite pouvant évoluer en septicémie, parfois mortelle par suite de déshydratation.

Un éleveur ayant diagnostiqué un cas d'avortement salmonellique se doit :

- d'en informer la laiterie qu'il livre, si celle-ci travaille le lait en cru
- en vente directe de lait cru ou de fromages : de retirer les lots en vente le temps de faire des analyses de laboratoire
- de renseigner sur l'ASDA, l'Information dans la chaîne alimentaire ou ICA si il y a eu au moins 2 cas dans l'élevage en 2 mois.



ENVT

Zone à compléter par l'éleveur qui introduit ce bovin dans l'exploitation	Zone à compléter par le vétérinaire sanitaire qui réalise la visite	Transmission d'informations sur la chaîne alimentaire
Numéro d'exploitation	Date de la visite	J'informe que ce bovin :
Type atelier	Autre(s) Intervention(s)	<input type="checkbox"/> a subi récemment un traitement pour lequel le délai d'attente « viande » n'est pas terminé.
Date de livraison	Numéro Ordinal et Signature	<input type="checkbox"/> provient d'un lot d'animaux où un cas de botulisme a été détecté il y a moins de quinze jours.
Signature de l'éleveur		<input type="checkbox"/> provient d'un troupeau ayant eu, en deux mois, deux cas de listériose clinique, le premier cas ayant été diagnostiqué il y a moins de six mois.
		<input type="checkbox"/> provient d'un troupeau ayant eu, en deux mois, deux cas de salmonellose clinique, le premier cas ayant été diagnostiqué il y a moins de six mois.
		<input type="checkbox"/> provient d'un lot ayant fait l'objet d'au moins une information sur la présence de cystoergues.
		<input type="checkbox"/> présente un risque
		<input type="checkbox"/> qui a été notifié par l'administration et qu'il doit faire l'objet de mesures de gestion particulière.

CE DOCUMENT SANITAIRE DE CIRCULATION DOIT ETRE RETOURNE A LA DIRECTION DEPARTEMENTALE DES SERVICES VETERINAIRES OU AU GROUPEMENT DE DEFENSE SANITAIRE